Nations Unies S/2017/440



Conseil de sécurité

Distr. générale
19 mai 2017
Français
Original : anglais

Lettre datée du 18 mai 2017, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

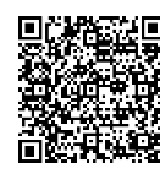
J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une communication, datée du 15 mai 2017, que j'ai reçue du Directeur général de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) (voir annexe), par laquelle il transmet le rapport de la Mission d'établissement des faits de l'OIAC en République arabe syrienne sur un incident signalé à Khan Cheikhoun le 4 avril 2017.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et de son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) António Guterres

17-08171 (F) 190517 190517





Annexe

[Original : anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe]

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le document intitulé « Note du Secrétariat technique : État actuel de la Mission d'établissement des faits menée par l'OIAC en République arabe syrienne relatif à un incident signalé à Khan Cheikhoun le 4 avril 2017 » (voir pièce jointe).

(*Signé*) Ahmet **Üzümcü**

Pièce jointe

[Original : anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe]

NOTE DU SECRÉTARIAT TECHNIQUE

ÉTAT ACTUEL DE LA MISSION D'ÉTABLISSEMENT DES FAITS MENÉE PAR L'OIAC EN SYRIE RELATIF À UN INCIDENT SIGNALÉ À KHAN SHAYKHUN LE 4 AVRIL 2017

1. Commencement

1.1 Immédiatement après la notification de l'incident de Khan Shaykhun dans les médias le 4 avril 2017, la Mission d'établissement des faits ("la Mission") a commencé à recueillir et à examiner toutes les informations y afférentes.

1.2 La situation décrite dans ces rapports, y compris ceux publiés dans les médias sociaux, était celle d'une exposition probable à une substance toxique pouvant avoir fait un grand nombre de victimes.

1.3 Il a été procédé à une évaluation préliminaire et, vu la gravité des rapports, le Directeur général du Secrétariat technique (« le Secrétariat ») de l'OIAC a donné pour instruction que l'ensemble des ressources de la Mission soient mobilisées afin d'analyser l'incident. Vu la nature et la portée des informations disponibles, l'incident a pu être qualifié de récit crédible d'un emploi possible d'un produit chimique toxique, de ce fait, une première équipe de la Mission a pu être déployée en moins de 24 heures.

1.4 Le Groupe d'information et la Mission ont continué d'assurer un suivi actif des médias. La Mission a ainsi pu cartographier le site de l'incident signalé, identifier les personnes susceptibles d'être interrogées et recenser les éléments de preuve possibles. Grâce aux rapports et aux informations des États parties, le Secrétariat a été informé que plusieurs victimes avaient été transportées dans un pays voisin ou s'y étaient rendues d'elles-mêmes.

2. Activités menées lors du déploiement

2.1 Étant donné que la Mission analysait déjà plusieurs incidents, récemment signalés, d'emploi allégué de produits chimiques comme armes, elle avait accès aux voies de communication avec les parties qui connaissaient la zone en question et avaient des connexions avec celle-ci. Ces contacts ont été exploités pour identifier rapidement les premières victimes de cet incident. Cette mobilisation immédiate a été fondamentale dans un premier temps afin de permettre aux membres de l'équipe de la Mission d'assister aux autopsies de trois victimes et d'observer le prélèvement d'échantillons biomédicaux sur les corps.

2.2 Le mercredi 5 avril 2017, deux membres de l'équipe ont assisté aux autopsies de trois victimes alléguées. L'équipe a noté que les corps étaient intacts et, hormis une victime qui avait été intubée, ne montraient aucun signe de lésion traumatique ni aucun os fracturé. La Mission a reçu les rapports d'autopsies.

2.3 Le samedi 8 avril 2017, l'équipe de la Mission a pu rendre visite à 10 patients dans 3 hôpitaux, alors qu'il y avait encore de nombreuses possibilités de récupérer des échantillons biomédicaux pertinents et de recueillir les témoignages y afférents.

2.4 L'équipe a assisté au prélèvement d'échantillons biomédicaux sur 10 victimes (des échantillons de sang appartenant à 10 victimes et des échantillons d'urine appartenant à 5 victimes) et a pu s'entretenir avec des victimes de l'incident allégué. L'équipe a interrogé quelques-unes de ces victimes ainsi qu'un médecin traitant.

2.5 L'équipe n'a mené aucun entretien dans des zones publiques et n'a pas pu interroger les personnes inconscientes, voire à peine conscientes. Les entretiens ont duré aussi longtemps que la santé des patients le permettait.

2.6 Les 12 et 13 avril 2017, l'équipe de la Mission a reçu des échantillons biologiques et environnementaux (deux oiseaux morts et les poils d'une chèvre morte). La Mission avait été informée que ces animaux se trouvaient à proximité du site de l'incident. L'équipe a emporté des parties anatomiques et des organes internes prélevés sur les oiseaux.

2.7 Le 13 avril 2017, l'équipe a reçu des échantillons environnementaux tels que des vêtements, de la terre du cratère du point d'impact présumé et de la terre d'emplacements situés à proximité du point d'impact présumé.

2.8 Au moment du transfert, l'équipe a été informée que tous les échantillons avaient été prélevés par des organisations non gouvernementales (ONG). Cette information a été corroborée par le récit d'autres témoins interrogés par la Mission. Un représentant d'une ONG a également été interrogé et a fourni des photos et des vidéos de la scène de l'incident présumé.

2.9 D'après les informations disponibles provenant de sources diverses, la Mission a identifié plusieurs témoins à même d'être interrogés. Ces témoins étaient censés fournir des témoignages et des éléments de preuve susceptibles d'être pertinents. La Mission a cherché divers témoins de différentes tranches d'âge pour couvrir des aspects variés, notamment le lieu de l'incident allégué; le lieu où se trouvaient les blessés et leur sauvetage, transport et traitement; ainsi que le prélèvement d'échantillons.

2.10 À la date du vendredi 12 mai 2017, la Mission avait interrogé 29 témoins (25 hommes et 4 femmes).

2.11 Outre les échantillons biomédicaux prélevés en présence de la Mission, le personnel médical travaillant dans des zones contrôlées par l'opposition a prélevé d'autres échantillons biomédicaux dans des installations médicales en Syrie. Ces échantillons ont été remis à l'équipe de la Mission les 12 et 14 avril. Ces échantillons seront analysés par des laboratoires désignés.

2.12 Parmi les victimes se trouvaient quatre premiers intervenants qui, d'après les signalements, présentaient des symptômes d'exposition. La Mission a interrogé l'un d'entre eux, a assisté au prélèvement d'un échantillon de sang effectué par un infirmier et a demandé que l'échantillon de sang soit analysé pour déterminer la contamination résiduelle. Cet échantillon sera analysé par des laboratoires désignés.

2.13 La Mission a interrogé un plus grand nombre de témoins qu'habituellement prévu pour une mission de ce type. Grâce à ce nombre relativement plus important, on pourra améliorer la corroboration entre les différents témoignages et la vérification par recoupement des preuves fournies. Cela renforcera le degré de confiance accordé à la narration et à toute conclusion qui en résultera.

2.14 Tous les échantillons reçus ont été traités conformément aux procédures de l'OIAC, notamment l'application de scellés par l'équipe de la Mission. Tous les détails seront fournis dans le rapport final.

3. Analyses effectuées par les laboratoires

3.1 Plusieurs lots d'échantillons, comme indiqué ci-dessus, ont été prélevés par la Mission et transportés vers le Laboratoire de l'OIAC. Certains échantillons avaient déjà été fractionnés en parties aliquotes distinctes par la Mission. Ceux qui n'avaient pas été précédemment fractionnés l'ont été par la suite dans le Laboratoire de l'OIAC avant d'être transportés vers les laboratoires désignés. Le tableau ci-dessous précise les dates de réception, de transfert et de communication de rapports.

	Source de l'échantillon	Reçu par la Mission	Reçu par le Laboratoire de l'OIAC	Expédié aux LD	Résultats préliminaires reçus par le Laboratoire de l'OIAC		Résultats finals reçus par le Laboratoire de l'OIAC	
					LD 1	LD 2	LD 1	LD 2
1.	Sang prélevé lors de 3 autopsies	5 avril	8 avril	10 avril	12 avril	12 avril	1er mai	11 mai
2.	Sang de 10 patients, urine de 5 patients	8 avril	12 avril	14 avril	16 avril	18 avril	25 avril	28 avril
3.	Échantillons biologiques et environnementaux	12 avril 13 avril	21 avril	25 avril	3 mai	3 mai	19 mai*	11 mai
4.	Échantillons environnementaux	13 avril	21 avril	25 avril	3 mai	3 mai	9 mai	17 mai*

* Date de réception estimée.

3.2 Les échantillons biomédicaux prélevés sur trois victimes pendant leur autopsie ont été analysés dans deux laboratoires désignés de l'OIAC. Les résultats des analyses indiquent que le sang des victimes a été exposé à du sarin ou à une substance ressemblant à du sarin. Les échantillons biomédicaux prélevés sur les 10 personnes soignées dans des hôpitaux ont également été analysés dans 2 laboratoires désignés de l'OIAC. Les résultats des analyses indiquent que sept des victimes ont été exposées à du sarin ou à une substance ressemblant à du sarin.

3.3 Les résultats des échantillons biologiques et environnementaux reçus des ONG indiquent que les deux oiseaux avaient été contaminés avec du sarin ou une substance ressemblant à du sarin ou intoxiqués par ces produits.

3.4 Les résultats des échantillons environnementaux indiquent que la terre et la végétation avaient été contaminés avec du sarin et les produits escomptés de la dégradation du sarin. Les vêtements reçus des installations médicales n'ont fait apparaître aucune contamination avec du sarin ou des substances apparentées.

3.5 Des précisions complètes sur les échantillons prélevés et les résultats obtenus à ce jour figurent dans les tableaux joints en annexe.

4. Situation au 11 mai 2017

4.1 Le présent rapport constitue une mise à jour des activités menées par la Mission.

4.2 La Mission effectuera une analyse complète des informations et données dont elle dispose, y compris des résultats des analyses d'échantillons, et la cartographie de l'emplacement des victimes, lorsqu'elle rédigera son rapport.

4.3 Dans l'intervalle, des activités de planification se poursuivent également en liaison avec l'ONU au sujet d'une éventuelle visite du site où se serait produit l'incident de Khan Shaykhun. Vu la nature sensible de la mission et l'expérience antérieure, cette visite ne pourra être conduite que si la Mission reçoit les garanties de sécurité les plus rigoureuses.

Annexes

Annexe 1 :Résultats de l'analyse des échantillons prélevés pendant les autopsies

Annexe 2 : Résultats des échantillons biomédicaux prélevés en présence de membres de l'équipe

Annexe 3 : Résultats des échantillons environnementaux

Annexe 1

RÉSULTATS DE L'ANALYSE DES ÉCHANTILLONS PRÉLEVÉS PENDANT LES AUTOPSIES

Nº	Réf. de la victime	Sang		Cerveau		Cheveux		Foie		Poumon	
		Référence de l'échantillon	Résultats de l'analyse	Référence de l'échantillon	Résultats de l'analyse	Référence de l'échantillon	Résultats de l'analyse	Référence de l'échantillon	Résultats de l'analyse	Référence de l'échantillon	Résultats de l'analyse
1	683	683/Sang	Positif pour du sarin ou une substance ressemblant à du sarin	683/Cerveau	Positif pour du sarin ou une substance ressemblant à du sarin	683/Cheveux	Positif pour du sarin ou une substance ressemblant à du sarin	683/Foie	Positif pour du sarin ou une substance ressemblant à du sarin	683/Poumon	Positif pour du sarin ou une substance ressemblant à du sarin
2	684	684/Sang	Positif pour du sarin ou une substance ressemblant à du sarin	684/Cerveau	Positif pour du sarin ou une substance ressemblant à du sarin	684/Cheveux	Négatif pour du sarin ou une substance ressemblant à du sarin	684/Foie	Positif pour du sarin ou une substance ressemblant à du sarin	684/Poumon	Positif pour du sarin ou une substance ressemblant à du sarin
3	685	685/Sang	Positif pour du sarin ou une substance ressemblant à du sarin	685/Cerveau	Positif pour du sarin ou une substance ressemblant à du sarin	685/Cheveux	Positif pour du sarin ou une substance ressemblant à du sarin	685/Foie	Positif pour du sarin ou une substance ressemblant à du sarin	685/Poumon	Positif pour du sarin ou une substance ressemblant à du sarin

Annexe 2

RÉSULTATS DES ÉCHANTILLONS BIOMÉDICAUX PRÉLEVÉS EN PRÉSENCE DE MEMBRES DE L'ÉQUIPE

Nº	Référence du patient	Sang		Urine	
		Référence de l'échantillon	Résultats de l'analyse	Référence de l'échantillon	Résultats de l'analyse
1	1321	1321/P	Positif pour du sarin ou une substance ressemblant à du sarin	s/o	s/o
2	1355	1355/P	Absence de détection	1355/U	Absence de détection
3	1305	1305/P	Positif pour du sarin ou une substance ressemblant à du sarin	s/o	s/o
4	1304	1304/P	Positif pour du sarin ou une substance ressemblant à du sarin	s/o	s/o
5	1353	1353/P	Positif pour du sarin ou une substance ressemblant à du sarin	s/o	s/o
6	1356	1356/P	Positif pour du sarin ou une substance ressemblant à du sarin	1356/U	Méthylphosphonate d'isopropyle
7	1302	1302/P	Absence de détection	s/o	s/o
8	1354	1354/P	Absence de détection	1354/U	Absence de détection
9	1320	1320/P	Positif pour du sarin ou une substance ressemblant à du sarin	1320/U	Méthylphosphonate d'isopropyle
10	1358	1358/P	Positif pour du sarin ou une substance ressemblant à du sarin	1358/U	Méthylphosphonate d'isopropyle

Lors du prélèvement des échantillons, l'équipe a noté qu'une des 10 victimes semblait présenter des lésions traumatiques et a en outre noté que son sang et son urine n'ont révélé aucune présence de sarin ou de substances ressemblant à du sarin. Sept des neuf échantillons de sang restants et trois des quatre échantillons d'urine restants ont mis en évidence du sarin ou une substance ressemblant à du sarin ou des métabolites connexes.

Annexe 3

RÉSULTATS DES ÉCHANTILLONS ENVIRONNEMENTAUX

Les résultats d'analyse ci-après indiquent les conclusions préliminaires concernant des produits chimiques inscrits et d'autres produits chimiques visés, d'après le document "Scope of Analysis env 3" (Portée de l'analyse) (L/VER/LAB/209626/17 du 25 avril 2017).

N°	Code de l'échantillon	Description	Résultats d'analyse	
			Laboratoire désigné n° 1	Laboratoire désigné n° 2
Échantillons de l'installation médicale				
1	10SDS	Vêtements	a.d.	
2	11SDS	Vêtements		a.d.
3	12SDS	Vêtements	a.d.	
4	13SDS	Vêtements		a.d.
5	14SDS	Vêtements	a.d.	
Échantillons du point d'impact de la munition présumée et des environs				
6	15SDS	Végétation à 10 m de l'emplacement	IMPA, DIMP	IMPA, MPA, DIMP, hexamine
7	17SLS	Terre du cratère	Sarin, IMPA, DIMP, hexamine, pyro	Sarin, IMPA, MPA, DIMP, hexamine, DIPF, HFP, TPP
8	18SLS	Pierre de l'emplacement	Sarin, IMPA, DIMP, hexamine	IMPA, MPA, DIMP, hexamine, HFP
9	19SLS	Terre à une distance de 100 m	IMPA, DIMP	IMPA, MPA, DIMP
10	20SLS	Terre à une distance de 50 m	IMPA, DIMP	IMPA, MPA, DIMP, TPP
Échantillons prélevés sur des animaux morts trouvés à proximité du point d'impact				
11	16SDS	Poils de chèvre, à une distance de 20-30 m	IMPA	a.d.
12	22SDS	Oiseau : plumes	IMPA DIMP	IMPA, MPA, DIMP, hexamine
13	46SDS	Oiseau : plumes	DIMP	DIMP, hexamine
14	21SDS	Oiseau : ailes	IMPA, DIMP, hexamine	
15	23SDS	Oiseau : foie		Fl regen
16	24SDS	Oiseau : cœur	IMPA	
17	25SDS	Oiseau : muscles pectoraux		Fl regen

N°	Code de l'échantillon	Description	Résultats d'analyse	
			Laboratoire désigné n° 1	Laboratoire désigné n° 2
18	46SDS	Oiseau : plumes et ailes		IMPA, DIMP, hexamine
19	47SDS	Oiseau : cerveau	GB-tyr; IMPA, Fl regen	
20	48SDS	Oiseau : estomac	IMPA, Fl regen	
21	49SDS	Oiseau : cœur		Fl regen

Légende	
a.d.	Absence de détection de produits chimiques pertinents (tels que définis par le Laboratoire de l'OIAC)
LD	Laboratoires désignés
IMPA	Méthylphosphonate d'isopropyle (premier produit de la dégradation du sarin)
MPA	Acide méthylphosphonique (deuxième produit de la dégradation du sarin)
DIMP	Méthylphosphonate de diisopropyle (sous-produit de la fabrication du sarin)
pyro	Diméthylpyrophosphonate de diisopropyle
DIPF	Phosphorofluoridate de diisopropyle
HFP	Hexafluorophosphate
TPP	Phosphate de triisopropyle
Fl regen	Méthode de régénération au fluorure – positif pour du sarin ou une substance ressemblant à du sarin
GB-tyr	Adduit du sarin ou d'une substance ressemblant à du sarin sur la tyrosine

Vu la portée de l'analyse environnementale ci-dessus, les laboratoires ont dû effectuer une analyse organique complète et non ciblée des échantillons. Les laboratoires environnementaux ont procédé à cette analyse complète pour établir leurs rapports préliminaires; pour les rapports finals, les laboratoires devront disposer de davantage de temps afin qu'ils puissent se livrer à de multiples analyses et établir des rapports d'analyse détaillés. De ce fait, vu que certains des résultats ci-dessus ont été extraits des rapports préliminaires établis par les laboratoires désignés, le rapport final pourrait contenir des informations supplémentaires.